

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2010

L'an deux Mil Dix, le TRENTE Juin, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 24.06.10

Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS : CHABRIER Christian, BARRUCAND Pierre, DELEAN Michel, LARUAZ Frédéric, POCHAT-COTTILLOUX Gilles, Mmes MASSON Chantal et DONZEL Maryse,

ABSENTS et EXCUSES : MARTEL-JON Sandrine, GENANS BOITEUX Marc, AVET-FORAZ André

A été élue secrétaire : MASSON Chantal

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent territorial spécialisé des écoles maternelles afin de répondre à une augmentation de l'effectif scolaire pour la rentrée 2010-2011. Le poste serait à pourvoir pour le 1^{er} Septembre 2010. Le Conseil Municipal, après délibération

- **ACCEPTE** la création du poste d'ATSEM
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE - surveillante de cantine

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent technique pour surveillance de la cantine afin de répondre à une augmentation de l'effectif scolaire pour la rentrée 2010-2011. Le poste serait à pourvoir pour le 2 Septembre 2010. Le Conseil Municipal, après délibération,

- **ACCEPTE** la création du poste de **Surveillante de cantine**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent.

PROGRAMME « COUPES DE BOIS POUR 2011 »

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS » relative au programme **des coupes de bois pour l'exercice 2011**. Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** cette proposition,
- **DEMANDE** que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées sur le tableau joint à la proposition.

CONVENTION DE PASSAGE AVEC LA REGIE ELECTRICITE DE THONES

Après avoir pris connaissance du tracé d'une ligne électrique sur la propriété de la commune de la Balme de Thuy, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de passer une convention avec la Régie du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Vallée de THÔNES. Le Conseil Municipal, après délibération,

- **DONNE** son accord pour cette convention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de passage

VOTE DE SUBVENTION POUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Le Conseil municipal attribue une subvention de 285.50 € à la coopérative scolaire.

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 06 Juillet 2010

Le Maire